

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 7 novembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (337r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 7 novembre 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47934>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 novembre 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Description

Résumé Cresson a indiqué à Alphonse Grebel que Godin était son débiteur : Godin demande à Cresson quelle somme il doit lui verser, avec un état des versements déjà perçus et des causes plaidées.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 06/03/2025

Lundi 9^{me} Juillet

Cher Monsieur Corriveau,

M. Gréhal m'a dit que
vous lui aviez fait remarquer
que j'étais votre débiteur, je
veux en conséquence vous
prier de me faire connaître
de quelle somme; et, dans
tous les cas, de me donner
l'état des sommes que je
vous ai versées, et des autres
que vous avez plaidées pour
moi.

Ne soyez pas surpris
que je vous demande chose
pareille, car j'ai la mémoire
si surchargée que je n'ose
me fier, et je n'ai pas
encore rien autant à ordre

que dans mes affaires
individuelles

Je vous prie d'agréer, cher
Monsieur, l'assurance
de mes sentiments très
dévoués.

D^r Gourdeau